



Fondation pour l'agriculture
et la ruralité dans le monde



UNIVERSITE DU COTON

Fiche de présentation du Projet

Septembre 2008

SOMMAIRE

1. CONTEXTE DU PROJET	3
2. OBJECTIF GLOBAL DU PROJET	3
3. OBJECTIF SPECIFIQUE DU PROJET	4
4. RESULTATS ATTENDUS.....	4
5. - RAPPEL DES COMPOSANTES DU PROJET.....	6
6. - BUDGET.....	7

1. CONTEXTE DU PROJET

Les filières cotonnières ont connu en Afrique de l'Ouest, au cours des 30 dernières années, un essor remarquable. La production du coton y a été multipliée par dix entre les indépendances et le début du nouveau millénaire (entre 1960 et 2004). Elle a atteint un niveau record de plus d'un million de tonnes en 2003/2004. Cette production des neuf pays producteurs de la zone CFA est pratiquement toute exportée, plaçant la zone CFA au second rang mondial des exportations derrière les Etats-Unis et devant l'Asie centrale.

Cette croissance a eu un impact important sur l'économie des pays producteurs et sur la réduction de la pauvreté rurale. Elle a eu un effet déterminant sur la modernisation des exploitations agricoles et la croissance de la production céréalière. Les filières cotonnières ont créé un tissu socio-économique dense avec des débouchés assurés, l'accès aux marchés des intrants et, du crédit pour les producteurs, etc. Et, plus récemment, les filières cotonnières elles ont favorisé la mise en place de nouvelles institutions : les organisations professionnelles agricoles et l'émergence des interprofessions. Toutefois la baisse des cours intervenue au début de la décennie et leur volatilité croissante, un taux de change euro - dollar particulièrement défavorable, et les distorsions du marché mondial par les subventions à la production et à l'exportation, ont cependant montré la fragilité de ces acquis et la nécessité d'améliorer de façon permanente la compétitivité des filières cotonnières.

Dans un nouveau contexte mondial, les filières cotonnières se trouvent en effet confrontées au défi de devoir améliorer en permanence leur performance. En outre, en moins d'une décennie, les filières cotonnières sont passées d'une économie administrée où les producteurs recevaient peu d'incitations à produire, mais échangeaient dans un environnement stable et sécurisé, à une économie de marché qui leur demande de prendre en permanence des décisions et leur fait courir de nouveaux risques. Les règles ont radicalement changées ; désormais les acteurs doivent arbitrer entre différents choix, gérer des ressources et des compétences, prévoir et anticiper dans un environnement incertain...

Dans cet environnement les acteurs des filières cotonnières doivent affronter des changements d'une rapidité et d'une complexité sans précédent. Leurs possibilités d'améliorer leurs revenus et leurs conditions de vie de manière durable dépendent grandement de leur capacité à maîtriser cet environnement changeant qui influence largement leur compétitivité. La capacité d'anticipation et d'adaptation rapide à de nouvelles situations pour répondre à des défis complexes est devenue un facteur crucial de la survie de filières cotonnières. Cette capacité d'anticipation et d'adaptation dépend largement de leur aptitude à utiliser de nouvelles connaissances nécessaires pour élaborer des stratégies qui maîtrisent les changements.

2. OBJECTIF GLOBAL DU PROJET

L'Université du coton est un projet de développement durable demandé par les producteurs africains dans une approche entrepreneuriale de l'agriculture. De nombreuses raisons justifient de soutenir ce choix :

- Contribuer au développement durable de l'Afrique de l'Ouest ;
- Répondre à une demande des acteurs économiques ;
- Accompagner une dynamique de développement...

Contribuer au développement durable des économies d'Afrique de l'Ouest

Le coton est le moteur économique des systèmes agraires d'Afrique soudano-sahélienne de l'Ouest. Plus de 10 millions d'Africains vivent du coton dans des pays où près de 60% de la population est rurale. La rentabilité du coton conditionne la stabilité sociale de ces pays. Les filières cotonnières, source principale de revenus des zones rurales des pays enclavés, sont au cœur d'un tissu économique, notamment, d'industries de première

transformation (égrenage et huilerie) et de services : recherche et développement, crédit, approvisionnement en intrants, transport...

Accompagner une dynamique de développement portée par des acteurs

Pour affronter ensemble le défis de la compétitivité du coton africain, conscients que les problèmes sont communs, 13 plateformes nationales d'Afrique de l'ouest et du centre ont décidé, le 22 décembre 2004, à Cotonou au Bénin, d'unir leurs efforts et de créer l'**Association des Producteurs de Coton Africains (AProCA)**. Sa création constitue un acte important dans la structuration des filières africaines. Cette jeune organisation régionale doit renforcer les capacités des plateformes nationales à assumer à une série de défis dont les résultats conditionnent les possibilités d'améliorer les revenus des producteurs et leurs conditions de vie de manière durable, et dont dépend grandement de la compétitivité des filières et donc leur survie. La productivité agricole depuis plus d'une décennie, dans le meilleur des cas, stagne et bien souvent régresse. Renchérissement du prix des intrants, baisse des revenus des producteurs et appauvrissement des sols expliquent largement cette situation. Des gains continus de productivité agricole, constituent pourtant une condition nécessaire pour maintenir les revenus des producteurs face à une tendance sur le long terme à la baisse des prix du coton conventionnel...

Pour maintenir ses parts sur le marché du coton conventionnel et répondre à une demande exigeante, les filières africaines doivent aussi se préoccuper du marché, en particulier relever le défi de la qualité. Par ailleurs, les changements de la demande dans les pays consommateurs offrent de nouvelles opportunités de marché. Bien que représentant des fractions réduites de la production totale, les producteurs de coton africains peuvent pénétrer ces marchés à forte valeur ajoutée et à effets structurants sur les filières. Ils représentent des alternatives au marché de masse pour une fraction limitée de la production et des producteurs... Plus globalement, pour répondre à une demande en permanente évolution les producteurs de coton doivent rester attentifs aux changements de préférence des consommateurs. A cet effet, ils doivent disposer d'informations sur le marché, les prix, établir des contacts avec les acheteurs et les canaux de distribution, connaître les tendances du marché, le profil des concurrents, les spécifications et les standards de qualité...

François Traoré, Président de l'AProCA (1) résume très bien les enjeux posés aux producteurs de coton : « Dorénavant les marchés conditionnent notre revenu, la pérennité de nos exploitations agricoles et nos sociétés cotonnières. Il y va de notre responsabilité de prendre en charge le futur du coton africain, avec les acteurs concernés. Personne ne le fera à notre place... ». Contribuer à relever ce défi tel est l'objectif global auquel l'Université du coton entend contribuer en assurant le développement de la **capacité des acteurs à l'innovation, à la responsabilité et à l'initiative, en s'autres termes en assurant la promotion de l'esprit d'entreprise.**

3. OBJECTIF SPECIFIQUE DU PROJET

L'Université du coton a comme objectif spécifique **doter les acteurs des filières cotonnières (les dirigeants et les cadres des organisations professionnelles agricoles, des sociétés cotonnières et les autres acteurs) d'un outil durable leur permettant de :**

- **acquérir et de partager les savoir-faire et les compétences managériales nécessaires à la compétitivité des organisations et entreprises des filières cotonnières ;**
- **assurer la capitalisation et le partage des innovations techniques, managériales et organisationnelles au sein des mêmes filières.**

4. RESULTATS ATTENDUS

¹ lors de son intervention au colloque « Investissements en Afrique et gestion des compétences » qui a eu lieu à Paris, le 24 avril 2008.

1. Les dirigeants des organisations professionnelles cotonnières et des sociétés cotonnières intègrent dans la stratégie de leur organisation, professionnelle ou société cotonnière, les nouvelles opportunités de marché :

Pour pénétrer ces nouveaux marchés à valeur ajoutée, les filières africaines mettent au point et commercialisent des produits fournissant au consommateur des services nouveaux et améliorés. Ce sont :

- ▶ Du coton destiné aux marchés de masse mais se différenciant du coton conventionnel par :
 - un label de qualité offrant aux filateurs une garantie de qualité de la fibre (longueur, couleur, etc.) sans contamination par des corps étrangers (débris végétaux, polypropylène, etc.) ;
 - un label d'origine géographique de la production de coton valorisant une qualité particulière liée à un terroir et à son mode de production : par exemple, un coton africain respectueux de l'environnement produit par des exploitations familiales faiblement mécanisées et très peu consommateurs d'intrants non renouvelables (carburant, engrais et pesticides).
- ▶ De la fibre destinée à des marchés de niche à haute valeur ajoutée : coton biologique et équitable offrant au consommateur un produit issu d'un mode de production soucieux de l'environnement et des impacts sociaux ;
- ▶ Enfin des marchés de diversification : la valorisation des sous produits par le développement des bioénergies (charbon vert, électricité) à partir des tiges de cotonniers, des déchets d'égrenage ou encore diversification à partir des systèmes de production cotonniers (oléagineux, biomasse et autres cultures entrant dans l'assolement)...

2. Les dirigeants des organisations professionnelles cotonnières et des sociétés cotonnières intègrent dans la stratégie de leur organisation, professionnelle ou société cotonnière, les nouvelles opportunités techniques.

Les mêmes dirigeants intègrent aussi les nouvelles opportunités techniques pour promouvoir la productivité en innovant dans de nouvelles manières de produire et dans de nouveaux produits. Elles permettent d'accroître la productivité et/ou de diminuer les coûts de production tout en assurant la durabilité des systèmes de production cotonniers. Ce sont, par exemple :

- les techniques de production de coton en agro écologie qui réduisent l'utilisation d'intrants non renouvelables. Les « semis sous couvert végétal » permettent de préserver la fertilité des sols, de la restituer pour les sols dégradés, d'améliorer la résistance à la sécheresse tout en réduisant le travail. Ces nouveaux systèmes de production ont été développés sur la zone cotonnière du Nord Cameroun et dans une moindre mesure au Burkina Faso.
- la protection phytosanitaire raisonnée : interventions sur seuils, LEC (lutte étagée ciblée) réduisent le nombre de traitements. Afin de parfaire le système et de réduire davantage les quantités de pesticides, les pulvérisations, jusqu'à présent calendaires, tendent à être remplacées par des « interventions sur seuil » prenant en compte les insectes en présence, tant par leur nombre que par leur nature.
- l'amélioration variétale grâce aux outils nouveaux de la génomique (marquage moléculaire, OGM, etc.). Les progrès importants effectués dans le domaine de l'amélioration des plantes et des biotechnologies sont disponibles pour procurer d'importants avantages aux petits producteurs.

3. Les dirigeants des filières cotonnières avec l'appui de leurs cadres salariés conduisent avec efficacité leurs organisations (professionnelles ou sociétés cotonnières).

- ▶ la bonne gouvernance est assurée par une gestion transparente et démocratique des organisations ;
- ▶ les compétences du personnel recruté sont employées pleinement (ingénieur agronomes, économistes, techniciens) et les ressources matérielles et financières utilisées avec efficacité;
- ▶ les actions engagées sont suivies et évaluées...

4. Les dirigeants des organisations professionnelles cotonnières et des sociétés cotonnières organisent conjointement la gestion des filières cotonnières

Les dirigeants des OPC et des sociétés cotonnières disposent des compétences pour animer la concertation entre acteurs économiques au sein des filières cotonnières pour :

- ▶ négocier et mettre en œuvre une stratégie de développement partagée pour les filières ;
- ▶ accroître leur pouvoir de négociation auprès des autres acteurs, en particulier pour négocier les conditions de vente du coton, l'achat des intrants ; ce qui implique un meilleur accès à l'information, mais aussi une meilleure compréhension des mécanismes de formation des prix et de partage de la valeur ajoutée dans les filières ;
- ▶ participer à la gestion des filières dans un cadre de concertation de type interprofessionnel lors des négociations du prix du coton graine, des réunions des mécanismes d'atténuation du risque prix ou lors des conseils d'administration des sociétés cotonnières dans lesquelles les OPC détiennent des parts de capital...

5. Les mêmes dirigeants font partager leur vision de l'avenir des filières cotonnières auprès des Etats africains et de leurs administrations, auprès des institutions régionales et des agences de coopération...

Pour rendre effective leur vision et stratégie de développement, ils organisent un plaidoyer pour la mise en place de politiques sectorielles et structurelles aptes à créer un environnement incitatif au développement des filières cotonnières. Pour assurer la mise en place de politiques agricoles incitatives, pour investir dans les biens publics (recherche et formation), pour améliorer les infrastructures de marché un lobbying est mené auprès des Etats africains et de leurs administrations, auprès des institutions régionales et des agences de coopération.

5. - RAPPEL DES COMPOSANTES DU PROJET

La réalisation des objectifs du projet passe par la mise en œuvre de 4 composantes :

- **Composante 1: La formation continue**

Assurer la formation professionnelle continue des leaders et des cadres dirigeants des organisations professionnelles agricoles et des autres acteurs économiques des filières cotonnières dans *le centre de formation à l'entrepreneuriat* ;

- **Composantes 2 : La formation spécialisée**

Apporter une spécialisation pointue en "management des filières agricoles" qui s'adressera à des étudiants africains et à de jeunes professionnels destinés à exercer des responsabilités de cadre dans les filières agricoles.

- **Composantes 3 : La Capitalisation et partage de l'innovation**

Capitaliser et partager les innovations techniques et managériales éparpillées dans les différents bassins de production en Afrique de l'ouest et du centre : le Centre en innovation - recherche des économies cotonnières africaines.

- **Composantes 4 : La Communication**

Permettre à tous les acteurs de l'Université du coton de partager le même niveau d'information et de faire connaître à l'extérieur les travaux menés.

6. - BUDGET

Le coût total du projet Université du coton, pour une première phase de trois à quatre ans, a été estimé à 4,5 millions d'euros. Ce budget comprend l'ensemble des coûts pédagogiques et logistiques des différentes composantes du projet. La démarche vise à assurer ce financement à la fois par des contributions privées d'entreprises et par des aides publiques pour le développement.